

Le 22 septembre 2009

**Par courriel et par poste**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Dépôt – Suivi administratif des critères de fiabilité selon la décision  
D-2008-133  
Plan d'approvisionnement 2008-2017 du Distributeur  
Notre dossier : R000299 FE

---

Chère consœur,

Dans le cadre du suivi administratif concernant les critères de fiabilité établis par la décision D-2008-133, vous trouverez ci-joint la documentation suivante, à savoir :

Annexe A : Respect du critère de fiabilité en énergie pour les approvisionnements provenant d'Hydro-Québec Production.

Annexe B : Lettre d'attestation de la fiabilité énergétique du parc de production d'Hydro-Québec Production.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Éric Fraser

ÉF/js

p.j.

## **ANNEXE A**

**RESPECT DU CRITÈRE DE FIABILITÉ EN ÉNERGIE  
POUR LES APPROVISIONNEMENTS PROVENANT  
D'HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION**

## Hydro-Québec Production – État des réserves et de la fiabilité énergétique

### Critère de gestion – 2 ans à 2% de probabilité (-64 TWh) – Cycle des années 2010-11

A- Stock énergétique au 1 <sup>er</sup> janvier 2010 (prévu) :	112,4 TWh
B- Stock énergétique prévu au 1 <sup>er</sup> mai 2012 à hydraullicité normale de 2010 à 2011 :	54,2 TWh
C- Application du critère de gestion :	
➤ cycle de faible hydraullicité à 2% de probabilité de janvier 10 à décembre 11 :	-64,0 TWh
➤ moyens requis : 64 TWh	

D- Moyens identifiés pour couvrir le scénario de déficit de 64 TWh avant le 1<sup>er</sup> mai 2012

	<u>2010 (&gt;1<sup>er</sup> mai) – 2011 – 2012 (&lt;1<sup>er</sup> mai)</u> (TWh)
→ Réduction du stock énergétique (jusqu'au minimum opérationnel absolu de 10 TWh)	44,2
→ Production disponible non engagée (marge de manœuvre)	47,5 (17 +23 +8)
→ Exploitation de la Centrale de Tracy (note 1)	non requise
→ Importations (en sus de HQ-D, le cas échéant)	non requises
→ Total – moyens identifiés (note 2)	91,7 TWh

**Note 1** : La production de la centrale de Tracy reste limitée à la période de pointe hivernale sur l'horizon de ce scénario.

**Note 2** : Les moyens identifiés (91,7 TWh) excèdent les besoins spécifiques du scénario faible hydraullicité à 2% de probabilité sur 2 années consécutives (-64 TWh).

## Hydro-Québec Production – État des réserves et de la fiabilité énergétique

### Critère de gestion – 4 ans à 2% de probabilité (-98 TWh) – Cycle des années 2010-13

A- Stock énergétique au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (prévu) : 112,4 TWh

B- Stock énergétique prévu au 1<sup>er</sup> mai 2014 à hydraulicité normale de 2010 à 2013 : 50,1 TWh

C- Application du critère de gestion :

- cycle de faible hydraulicité à 2% de probabilité de janvier 10 à décembre 13 : -98,0 TWh
- moyens requis : 98 TWh

D- Moyens identifiés pour couvrir le scénario de déficit de 98 TWh avant le 1<sup>er</sup> mai 2014

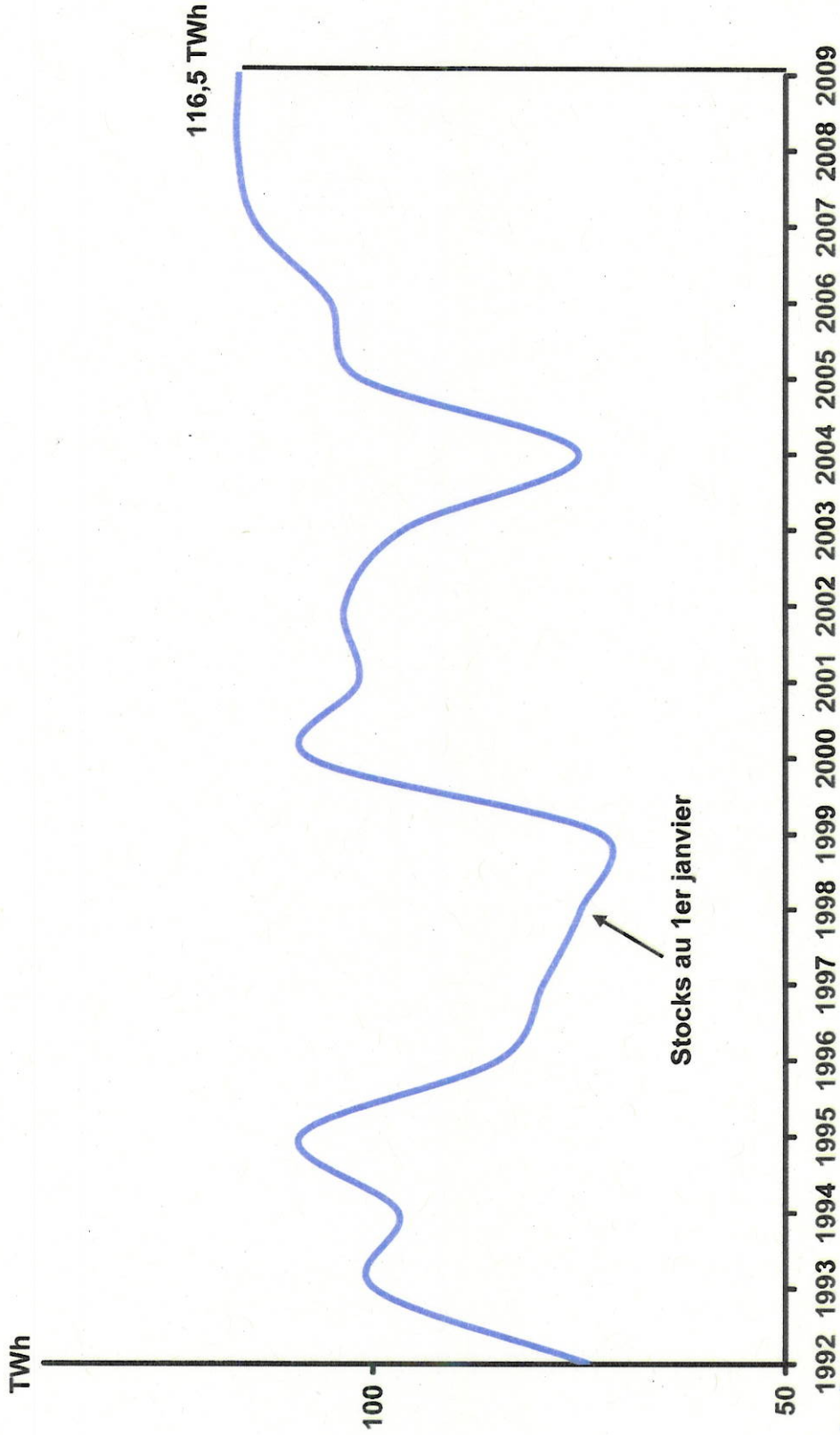
2010 (>1<sup>er</sup> mai) – 2014 (<1<sup>er</sup> mai)  
(TWh)

→ Réduction du stock énergétique (jusqu'au minimum opérationnel absolu de 10 TWh)	40,1
→ Production disponible non engagée (marge de manœuvre)	94,3 (17 +23 +24 +24 +7)
→ Exploitation de la Centrale de Tracy (note 1)	non requise
→ Importations (en sus de HQ-D, le cas échéant)	non requises
→ Total – moyens identifiés (note 2)	134,4 TWh

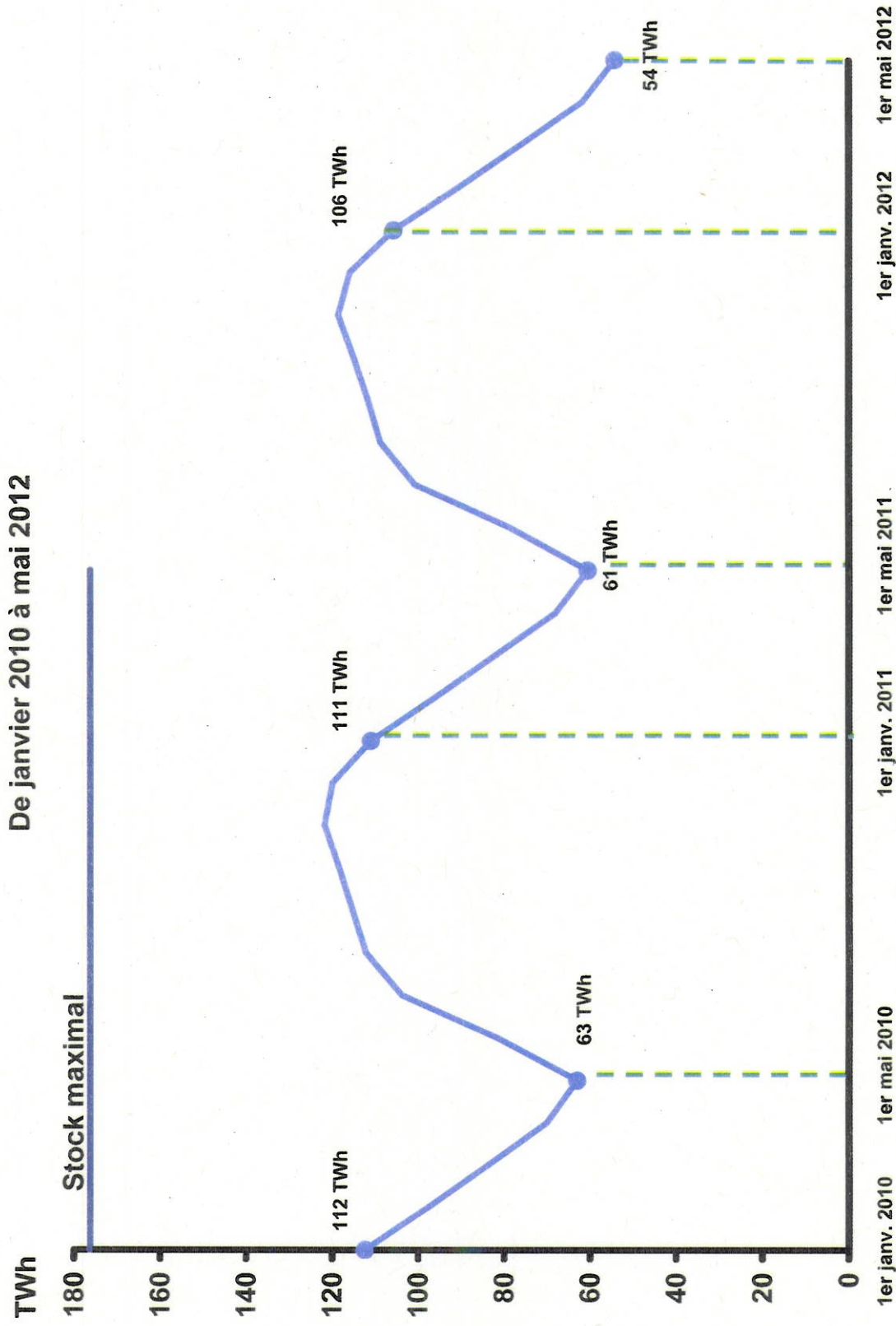
**Note 1** : La production de la centrale de Tracy reste limitée à la période de pointe hivernale sur l'horizon de ce scénario.

**Note 2** : Les moyens identifiés (134,4 TWh) excèdent les besoins spécifiques du scénario faible hydraulicité à 2% de probabilité sur 4 années consécutives (-98 TWh).

# Stocks énergétiques Historique 1992 - 2009

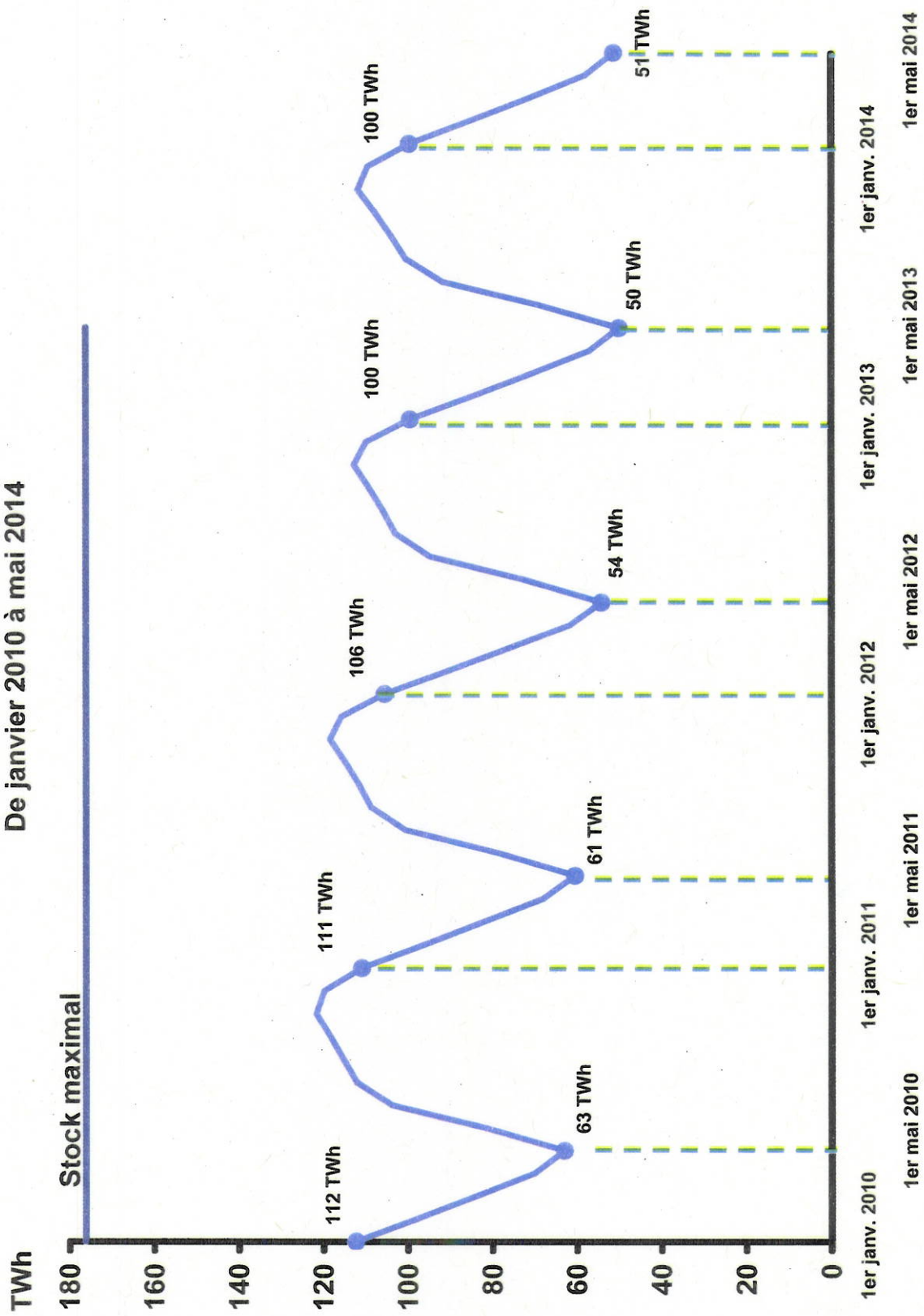


# ÉVOLUTION DU STOCK ÉNERGÉTIQUE



# ÉVOLUTION DU STOCK ÉNERGÉTIQUE

De janvier 2010 à mai 2014



**ANNEXE B**

**LETTRE D'ATTESTATION DE LA FIABILITÉ ÉNERGÉTIQUE  
DU PARC DE PRODUCTION D'HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION**





Le 21 septembre 2009

Monsieur Jean-Paul Théorêt  
Président  
Régie de l'énergie  
800, place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Thierry Vandal**  
Président-directeur général

Hydro-Québec  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
20<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

OBJET : Suivi de la décision D-2008-133  
Attestation de fiabilité énergétique du parc de production

---

Monsieur le Président,

Dans sa décision D-2008-133 du 20 octobre 2008 relative au Plan d'approvisionnement 2008-2017 d'Hydro-Québec Distribution, la Régie de l'énergie a accepté le critère de fiabilité en énergie applicable au volume d'électricité fourni par Hydro-Québec Production, à savoir le maintien d'une réserve énergétique suffisante pour combler un déficit éventuel d'apport d'eau de 64 TWh sur deux années consécutives et de 98 TWh sur quatre années consécutives. La Régie a demandé à Hydro-Québec Distribution de vérifier le respect de ce critère auprès de son fournisseur, de déposer et de rendre publique, en mai, août et novembre de chaque année, la démonstration de ce respect.

Ayant eu une présentation de la situation des stocks énergétiques, je suis satisfait quant au respect des critères de fiabilité en énergie applicables au volume d'électricité fourni par Hydro-Québec Production et au fait que cette dernière dispose du stock énergétique pour livrer en toute fiabilité à Hydro-Québec Distribution le volume d'électricité engagé pour la période 2010-2011.

Les critères de fiabilité en énergie applicables au volume d'électricité concerné sont respectés, sans l'utilisation d'importations et sans recourir à une exploitation accrue de la centrale de Tracy, laquelle sera limitée aux périodes de pointe hivernale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Thierry Vandal

p.j.